

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de QUINSAC**

SEANCE DU 07 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-huit heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Lionel FAYE, Président.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Étaient présents : M. Lionel FAYE, Président - Mme Patricia SIMON - M. Patrick SIMON - Mme Florence GIROULLE - Mme Muriel JOUNEAU - Docteur Jean-Marie BARGUILLET -- M. Jean-François TRON - Mme Michelle TURMO.

Absents excusés : Mme Beatrix FEY SERIGNAC - Mme Anne-Marie DESCUDET - M. Guillaume GOURSAUD - Mme Marie-José PAILLOUX

Pouvoir de : Mme Sandrine DUCHEMIN-PINCOS à Mme Patricia SIMON

Secrétaire de séance : Mme Patricia SIMON

* *

BUDGET 2023

Après avoir pris connaissance du projet de budget 2023 ;

Considérant la balance générale,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Résultat reporté	CUMUL SECTION
Dépenses	12 528.24		2 671.76	15 200
Recettes	15 200			15 200

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Résultat reporté	CUMUL SECTION
Dépenses	2 000.00		D002	2 000.00
Recettes	2 000.00		R002	2 000.00

Après en avoir délibéré, **le CCAS, à l'unanimité,**

- Adopte le budget unique pour l'année 2023.

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,

-informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme

Le Président du C.C.A.S.

Lionel FAYE

